RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 06633
Numéro SIREN : 804 252 260
Nom ou dénomination : A.P.S.P Entreprise Générale de Batiment

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2022 sous le numéro de dépôt 42846

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS APSP Entreprise Générale de Bâtiment — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 26 RUE LUCIENNE 93120 LA COURNEUVE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 0 4 2 5 2 2 6 0 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2021

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 12 682	AS	11 573	1 108
		Autres immobilisations corporelles	AT 27 246	AU	25 451	1 794
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH 7 020	BI		7 020
		TOTAL (II)	BJ 46 948	BK	37 025	9 923
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 999 177	BY		999 177
		Autres créances (3)	BZ 18 948	CA		18 948
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF 29 268	CG		29 268
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
		TOTAL (III)	CJ 1 047 393	CK		1 047 393
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 1 094 342		IA 37 025	1 057 316

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS APSP Entreprise Générale de Bâtiment — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 000)	DA	39 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	143 326
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	36 823
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	223 049
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	75 086
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 534
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	572 830
	Dettes fiscales et sociales	DY	98 023
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	82 793
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	834 267
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 057 316

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	785 329
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	26 148

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS APSP Entreprise Générale de Bâtiment — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC				
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	927 123			927 123
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	927 123			927 123
	Production stockée*	FM				859 807
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				
	Autres produits (1) (11)	FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				1 786 930
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				135 560
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				1 045 290
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				1 591
	Salaires et traitements*	FY				410 200
	Charges sociales (10)	FZ				122 182
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux amortissements*	GA				5 981
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				1 720 806
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				66 123
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				170
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				170
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				(170)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				65 953

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : SAS APSP Entreprise Générale de Bâtiment — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 028
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 028
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16 028)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	13 101
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 786 930
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 750 106
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	36 823

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	21 914
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	16 028	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.P.S.P Entreprise Générale de Batiment

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de 39 000 €uros

Siège social : Siège social : 26 Rue Lucienne 93120 LA COURNEUVE

SIRET : 804 252 260 00018

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mil vingt deux et le 30 juin, à dix sept heures, les Actionnaires de la Société **A.P.S.P Entreprise Générale de Batiment,** Société par actions simplifiées au capital de 39 000 €uros, sont réunis au siège social sis **: 26, Rue Lucienne 93120 LA COURNEUVE,** en Assemblée Générale ordinaire.

Sont présents :

Monsieur MOLINA RAMIREZ Victor **1300 actions numérotées de 1 à 1300**

Monsieur LIKAR Milan **1300 actions numérotées de 1301 à 2600**

Monsieur MIHAJLOVIC Dean **1300 actions numérotées de 2601 à 3900**

L'assemblée est présidée par **Monsieur MIHAJLOVIC Dean**, Président et Actionnaire.

Il est constaté que les Actionnaires présents détiennent ensemble la totalité des parts sociales, et qu'en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles la majorité est requise.

Monsieur MIHAJLOVIC Dean, Président de la séance rappelle l'ordre du jour :

- **Approbation des comptes de l'exercice 2021**

Les débats étant clos et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

MR LM MD

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée ordinaire des Actionnaires donne acte à la gérance :

- de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'Assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été observées, et, notamment, la mise à disposition des Actionnaires pendant les douze jours qui ont précédé l'Assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation ;

- ainsi que des réponses données aux questions écrites posées par des Actionnaires conformément à l'Article 56 de la loi du 24 Juillet 1966.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée des Actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes annuels de **l'exercice 2021**, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, **un résultat bénéficiaire de 36 823 €uros**.

Les Actionnaires décident d'affecter le bénéfice de **l'exercice 2021** de la manière suivante :

- report à nouveau : **36 823€uros**
- réserve légale : **0 €uros**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée des Actionnaires donne quitus entiers à la présidence pour **l'exercice 2021** pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée des Actionnaires confère tous pouvoirs :

Au Gérant avec faculté de substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant et les Actionnaires.

DEPÔT DES PIECES :

Deux originaux de l'Assemblée Générale ci-dessus visés par les Actionnaires seront déposés au **Greffe du Tribunal de Commerce de BOBIGNY**.

Fait à LA COURNEUVE, Le 30 Juin 2022

A.P.S.P Entreprise Générale de Batiment

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIEE

Au capital de 39 000 €uros

Siège social : 26 Rue Lucienne 93120 LA COURNEUVE

SIRET : 804 252 260 00018

****

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

****

Exercice social 2021

****

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin que, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** et vous rendre compte de l'activité de notre Société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi.
Nous vous précisons que les comptes annuels de Notre Société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

1 – Situation de la Société durant l'exercice écoulé

Le bilan clos au **31/12/2021** se totalise à **1 057 316€uros**

Au cours de cet exercice social, nous avons enregistré un chiffre d'affaires hors taxes de **1 786 930 €uros**.

2 – Résultats de l'exercice écoulé

L'exploitation se traduit par un résultat bénéficiaire de **48 637€uros**.

3 – Evénements importants survenus depuis la clôture

A notre connaissance, aucun élément important susceptible d'affecter les résultats de l'exercice n'est survenu depuis la date de clôture.

4 – Perspectives d'avenir

En dépit de la concurrence et malgré la conjoncture économique actuelle, nous avons confiance en notre concept et prévoyons une croissance normale de la Société.

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice, sur les comptes desquels vous avez à vous prononcer.